



**« Classification internationale du fonctionnement, du handicap  
et de la santé » et psychologie**

**Séminaire IFRH<sup>1</sup>, CTNERHI<sup>2</sup>, CRPCC<sup>3</sup>**  
*Coordinateurs : Catherine Barral, Marie Cuenot, Michel Deleau, Jésus Sanchez,*

**Jeudi 27 mars 2008**  
**9h15-17h15**

**Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne**  
**Centre d'Affaires Gare Nord**  
**20, Place de la Gare**  
**35 000 RENNES**

**Tél : 02 99 65 62 60 – Fax : 02 99 65 62 64**  
**Accès au site : <http://www.uhb.fr>**

---

<sup>1</sup> Institut fédératif de recherche sur le handicap <http://ifr-handicap.inserm.fr/>

<sup>2</sup> Centre technique national d'études et de recherche sur les handicaps et les inadaptations  
<http://www.ctnerhi.com.fr>

<sup>3</sup> Centre de Recherches en Psychologie, Cognition et Communication (EA 1285), Université Rennes 2,  
<http://www.uhb.fr>

## *Présentation*

L'adoption de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)<sup>4</sup> par l'Organisation mondiale de la santé, en mai 2001, a conclu le processus de révision de la première Classification internationale du handicap (CIH) de 1980. Cependant, les réflexions conceptuelles et méthodologiques initiées durant ce processus appellent des prolongements significatifs.

La France, par l'intermédiaire du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI), centre collaborateur de l'OMS, a apporté une contribution au processus de révision de la CIH, en mobilisant le concours de chercheurs de diverses disciplines et en initiant ainsi des confrontations critiques sur les éléments fondamentaux de la classification que sont les modèles, les concepts et les indicateurs ainsi que sur la question pratique de ses applications. La poursuite de ce travail apparaît aujourd'hui nécessaire sur le plan scientifique proprement dit mais aussi sur le plan des valorisations de la CIF dans le domaine des politiques publiques et des pratiques cliniques.

La CIF se présente comme une classification polyvalente destinée à offrir, au plan international, une base commune de description des données relatives « aux états de santé, aux conséquences qui en découlent et à leurs déterminants ». Elle fait suite à la CIH et concerne le handicap mais elle inscrit celui-ci dans un cadre plus large, celui des fonctionnements, des activités, de la participation et de leurs restrictions dans le contexte de l'analyse des états de la santé. La question qui se pose maintenant est d'évaluer sa pertinence scientifique mais aussi son utilité et son utilisabilité dans des domaines multiples et à partir de points de vue divers.

C'est dans cette perspective que l'Institut fédératif de recherche sur le handicap (IFR 25-IFRH) et le CTNERHI organisent une série de séminaires disciplinaires sur la CIF dont les apports seront capitalisés ensuite dans le cadre d'une journée d'étude pluridisciplinaire sur les modèles d'intelligibilité de la genèse des handicaps, ainsi que sur les concepts de base et les indicateurs.

Le séminaire « CIF et psychologie » se situe dans cette démarche d'ensemble. Il est organisé conjointement avec le Centre de recherche en Psychologie, Cognition et Communication de l'université Rennes 2.

---

4 Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, OMS, 2001, 304p.  
<http://www3.who.int/icf/onlinebrowser/icf.cfm>

## *Préambule*

Les éventuelles divergences ou convergences, les perspectives d'interaction et les apports réciproques, entre la CIF et la psychologie, seront abordés dans ce séminaire du point de vue de la psychologie clinique, de la psychologie sociale, de la psychologie environnementale et de la psychologie du développement, en prenant plus particulièrement en compte les courants novateurs. Nous traiterons successivement cinq blocs de questions.

1. Quel est l'intérêt de la CIF pour la psychologie clinique ? La CIF invite à prendre en compte la totalité des dimensions du fonctionnement humain, les structures et les fonctions, les activités et la participation. Cette approche globale est, en principe, celle que met en œuvre aussi par définition la psychologie clinique. La CIF peut-elle, dès lors, constituer un cadre de référence et un outil utile au psychologue clinicien ? Avec quels apports et quelles limites ?

2. Les choix terminologiques effectués dans le cadre de la CIF ont, notamment, eu pour objectif d'éviter l'induction de représentations et d'images dévalorisantes ou stigmatisantes. Le nouveau modèle qu'elle promeut, en intégrant les facteurs personnels et environnementaux, paraît de nature à s'opposer à une imputation unilatérale des situations de handicap aux individus. Ces choix explicites sont-ils susceptibles de permettre, l'analyse des biais de jugement relatifs aux personnes handicapées, de contribuer à l'évolution de la normativité sociale et de réduire les restrictions de participation ? On pourra aussi s'interroger plus fondamentalement sur cette normativité sociale telle qu'elle est posée de manière sous-jacente par les catégorisations proposées des domaines des activités ou de la participation et se poser la question de ses effets sur les représentations du handicap et de l'intégration.

3. Le nouveau modèle de la CIF semble en parfaite cohérence avec l'objet de la psychologie environnementale qui porte sur l'étude des relations dynamiques qui se tissent entre l'individu et son environnement au cours de la vie. Les nouveaux modèles théoriques de la psychologie environnementale (notamment, le modèle transactionnel et le modèle bioécologique de Bronfenbrenner) peuvent-ils permettre d'affiner le cadre conceptuel de la CIF ? Les méthodologies que développe la psychologie environnementale présentent-elles aussi un intérêt pour affiner l'analyse des dimensions des activités et de la participation ?

4. Au sein des facteurs personnels pris en considération par la CIF, ne figure encore, à ce jour, aucun élément relatif à l'histoire ou à la subjectivité des sujets. Quelles sont alors les limites de l'interprétation des relations entre les dimensions des structures et des fonctions du corps, des activités et de la participation ? Quelles sont aussi les limites de l'analyse du rôle des facteurs environnementaux ? Peut-on, cependant, introduire des éléments relatifs à la subjectivité dans une classification non pas des personnes mais du fonctionnement ?

5. Avec la publication récente par l'OMS de la CIF pour l'enfance et l'adolescence, les questions sur sa pertinence scientifique, du point de vue de la psychologie du développement, pour l'analyse des activités sont devenues d'autant plus cruciales. Mais si la psychologie du développement peut ainsi apporter un regard critique indispensable, ne peut-elle pas aussi contribuer à enrichir l'analyse de la réduction des limitations d'activités à partir, notamment, des études développementales des activités psychologiques dans des conditions atypiques ?

## ***Programme***

**9h15-9h30 – Accueil**

**Avec Jean-Emile Gombert, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne**

**Matinée : Animation : *Michel Deleau (CRPCC)***

**9h30-9h45 – Présentation de l'IFRH, du CRPCC, du CTNERHI, et des séminaires disciplinaires sur la CIF : *Jean-François Ravaut, Michel Deleau et Jésus Sanchez***

**9h45-10h30 – Présentation de la CIF  
*Catherine Barral [CTNERHI]***

**10h30-11h15 – The Importance of the ICF to Clinical Psychology  
*Geoffrey M. Reed. [International Union of Psychological Science / Union Internationale de Psychologie Scientifique]***

11h15-11h30 – Pause

**11h30-12h15 – CIF et normativité sociale. Les notions d'activité et de participation de la CIF : neutralité terminologique et normes implicites.  
*Anne Marcellini [Equipe Santesih, Université Montpellier 1]***

12h15-14h00– Déjeuner

**Après-midi : Animation : *Jésus Sanchez (CTNERHI)***

**14h00-14h45 – Intérêts des modèles et des méthodes développés en psychologie environnementale dans la perspective de la Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé (CIF)  
*Alain Legendre [Université Rennes 2, CNRS]***

**14h45-15h30 – Réflexions critiques sur le modèle de la CIF à partir du concept de soin centré sur la personne.  
*Alain Leplège [REHSEIS 'Recherche épistémologique et historique sur les sciences exactes et les institutions scientifiques', Université Paris Diderot]***

15h30-15h45 – Pause

**15h45-16h30 – L'approche développementale dans le champ des handicaps: réflexions sur la conceptualisation apportée par la CIF  
*Michel Deleau [Université Rennes 2]***

**16h30-17h15 – DISCUSSION GENERALE**

## Formulaire d'inscription au séminaire

« Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé » et psychologie

**Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne  
Centre d'Affaires Gare Nord  
20, Place de la Gare  
35 000 RENNES**

**L'inscription est gratuite.**

**Les inscriptions seront retenues au fur et à mesure de leur arrivée en fonction du nombre de places disponibles**

**Prénom et Nom :**

---

**Fonction :**

---

**Institut :**

---

**Adresse :**

---

**Adresse électronique**

---

**Participera au séminaire du 27 mars**

**Accès MSH Rennes :**

La Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne est située dans les bâtiments de la gare SNCF.

Prendre la sortie Nord, puis l'ascenseur extérieur situé à gauche en sortant (2<sup>ème</sup> étage).

Horaires des train au départ de Paris Montparnasse : 6h35 arrivée Rennes 8h52 – Autre direct à 7h05 arrivée Rennes à 9h08. Le retour : départ de Rennes à 17h35 arrivée Paris 20heures.

Prière d'envoyer ce formulaire avant le 3 mars 2008 par courriel : [m.marriere@ctnerhi.com.fr](mailto:m.marriere@ctnerhi.com.fr)

fax : 01 45 65 44 94 ou courrier postal à

Madame **Maryse Marrière**, assistante de l'Unité des Etudes et des Recherches du CTNERHI,  
236 bis rue de Tolbiac, 75013, Paris - Tél : 01 45 65 59 09 (ligne directe).